



Juin-Juillet-Août 2007

N° 3

INFORMATIONS MUNICIPALES

C.L.S.H.

Les permanences
d'inscription auront
lieu en mairie
les samedi 9 et 23
juin de 9h30 à 11h30
et les mardi 5, 12, 19
et 26 juin de 14h00 à
17h00.

Le centre sera
ouvert du 9 juillet au
31 août .

Les travaux en cours

- ◆ Station d'épuration :
Coulage du radier du clarificateur
et démarrage des voiles du
clarificateur.
- ◆ Salle de sports :
Travaux d'électricité en cours.
- ◆ Lotissement :
Le permis de lotir a été déposé.
- ◆ Piscine :
Ouverture le 26 juin.
- ◆ Bourg :
Des trottoirs ont été réalisés
Rue de Cornouaille afin de
sécuriser la circulation des
piétons.

Horaires d'ouverture :

MAIRIE

Du lundi au vendredi :
De 8 h 30 à 12 h 00
De 13 h 30 à 17 h 00

Le samedi :
De 8 h 30 à 12 h 00

DECHETTERIE

(horaires d'été)

Lundi Mercredi Samedi :
de 9 h à 12 h et
de 14 h à 18 h 30

Vendredi: de 14 h à 18 h 30

BIBLIOTHEQUE

Lundi et vendredi :
16 h 30 à 18 h
Mercredi et samedi :
10 h à 11h30

Permanences en mairie

A.D.I.L. : le 4ème mardi du mois de 9 h à 12 h

Affaires sociales : le jeudi de 14 h à 15 h 30 (sur rendez-vous)

Assistante sociale MSA : s'adresser à la MSA de Morlaix

Conciliateur : le 2ème jeudi du mois de 14 h 30 à 16 h 30 (sur rendez-vous)

Mission locale : le 3ème jeudi du mois de 14 h à 17 h

Plan Local Habitat : les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 14 h à 15 h 30

B.I.S.

Brèves Infos SIZUN – Saint-Cadou

Conseil Municipal du 23 Mars 2007

• Questions diverses :

➤ Admissions en non valeurs : Le Conseil Municipal donne son accord pour 81,94 € au service de l'eau, 20,43 € au service de l'assainissement et 69,45 € au budget de la commune.

➤ Subvention classe de découverte (école élémentaire): Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 40 € pour chacun des 48 élèves de Sizun soit 1 920 €.

➤ Restauration de la polychromie du baptistère : Le montant des travaux est estimé à 14 550 €. Le Conseil Municipal donne son accord sur la réalisation des travaux et sollicite les subventions de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général.

➤ Demande de subvention ASST / La Mignonne foot pour un voyage en Espagne : Avis défavorable.

• Vote du compte de gestion 2006 :

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion

• Vote du compte administratif 2006 :

BUDGET	SECTION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Commune	<u>fonctionnement</u>	1 591 156.93	1 869 539.24	+ 278 382.31
	<u>investissement</u>	1 138 201.27	795 934.89	- 342 266.38
Eau	<u>fonctionnement</u>	199 221.33	236 535.92	+ 37 314.59
	<u>investissement</u>	213 315.35	143 759.64	- 69 555.71
Assainissement	<u>fonctionnement</u>	94 895.76	105 256.14	+ 10 360.38
	<u>investissement</u>	73 424.95	65 550.38	- 7 874.57

Le compte administratif 2006, budget principal et budgets annexes a été voté à l'unanimité.

• Vote du budget primitif 2007 :

1°) Commune

Le budget de fonctionnement (cf graphique) est équilibré à 1 801 981 € ; le résultat prévisionnel étant de 423 196 €. Les taux d'imposition ont été majorés de 2 % : taxe d'habitation : 15.63 %, foncier bâti : 22.60 %, foncier non bâti : 39.58 %. Le produit fiscal attendu est donc de 613 372 €.

Le budget d'investissement est équilibré à 1 579 510 € (dont 259 141 € en crédits reportés en dépenses et 121 437 € en crédits reportés en recettes)

2°) Camping

Pour se conformer à la réglementation, il a été demandé de créer un budget annexe pour le camping municipal. Ce budget de fonctionnement est équilibré à 18 700 €.

3°) Lotissement rue du Docteur Corre

Un budget annexe a également été créé pour le lotissement rue du Docteur Corre. Il est équilibré à la somme de 361 000 €. Le Conseil Municipal décide de fixer le prix de vente du m² à 30 € net vendeur et d'autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs aux dites ventes

4°) Eau

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 231 459 €, le résultat prévisionnel étant de 42 689 €. Pas d'augmentation du prix de vente de l'eau. Le budget d'investissement s'équilibre à 277 969 €.

5°) Assainissement

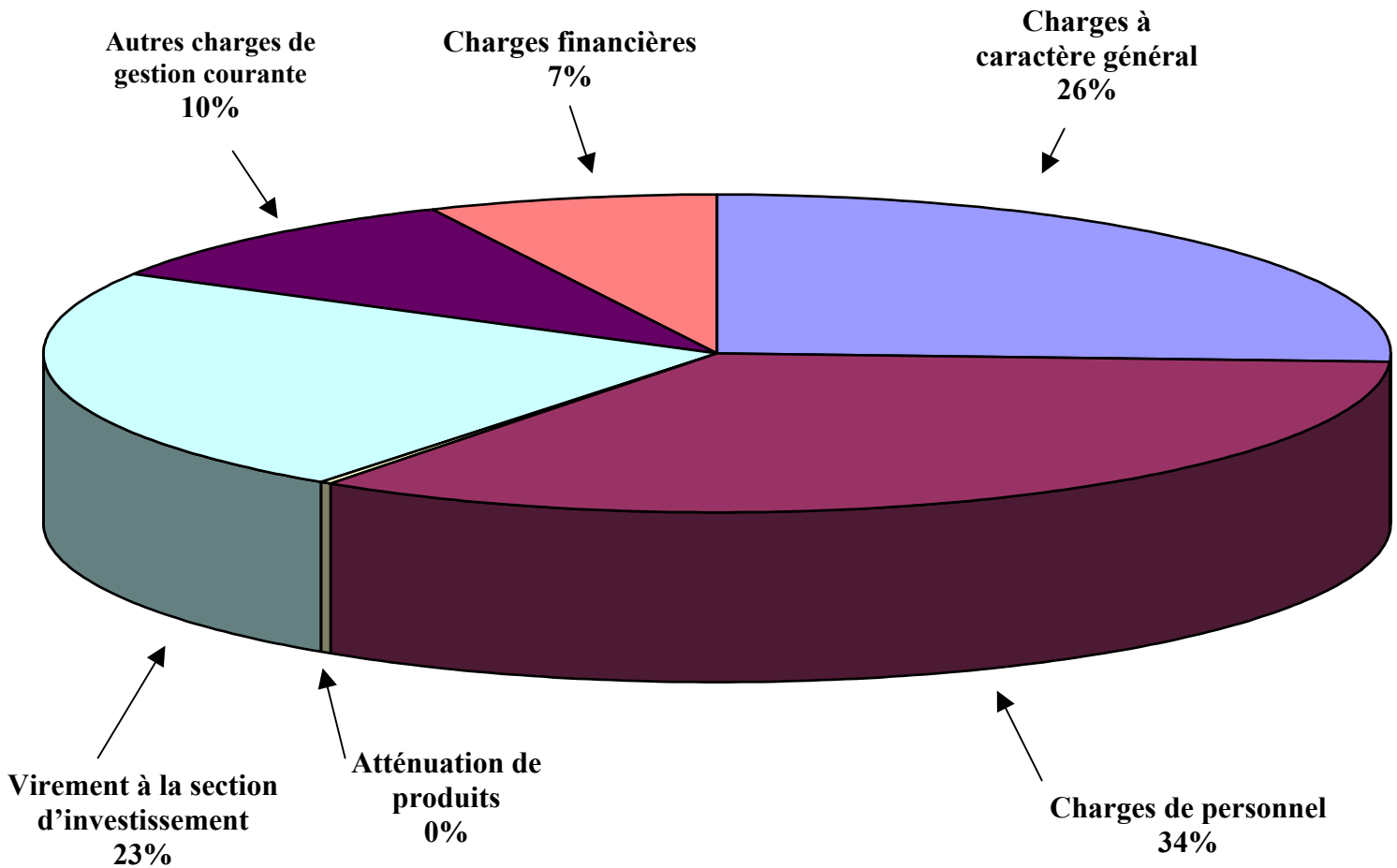
Le budget de fonctionnement s'équilibre à 102 258 €. Le service de l'assainissement est soumis à la TVA à compter de 2007 et pour une durée de 5 années. Le contribuable verra donc sa facture d'assainissement augmenter de 5.5%. Le budget d'investissement s'équilibre à 1 179 545 €. Les nouveaux crédits concernent essentiellement la construction de la nouvelle station d'épuration dont le montant des travaux hors taxes est de 1 100 000 €.

Le budget primitif 2007 (budget principal et annexes) a été voté à l'unanimité.

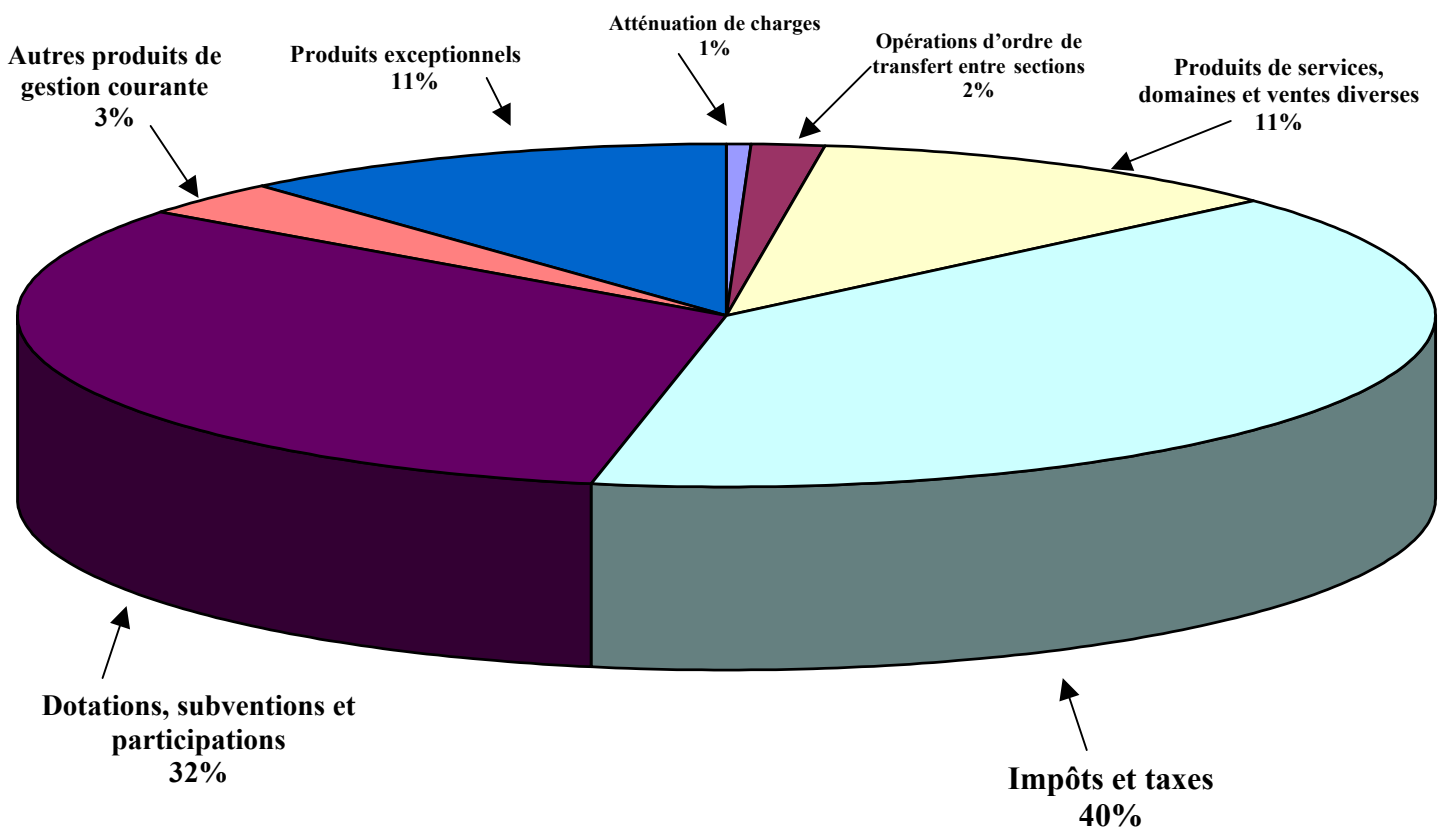
• Emprunt :

Le Conseil Municipal décide de solliciter de la Caisse de Crédit Agricole du Finistère à Quimper l'attribution d'un prêt de 500 000 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2007 : 1 801 981 €
BUDGET COMMUNE



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2007 : 1 801 981 €
BUDGET COMMUNE



COMMUNIQUES

MAIRIE : Recensement : Le recensement est obligatoire à 16 ans. Cette obligation légale est à effectuer dans le mois d'anniversaire. Les garçons et filles nés en 1991 sont invités à se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille. Une attestation de recensement sera délivrée : elle est nécessaire pour se présenter à un concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique.

MAIRIE : Carte d'identité : Pour obtenir une carte d'identité, le demandeur (âgé de plus de 13 ans) doit se présenter lui-même à la Mairie et toute personne mineure devra être accompagnée d'un représentant légal.

Pièces à fournir : un **extrait d'acte de naissance** (daté de -3 mois) délivré dans la mairie du lieu de naissance, **2 photos** d'identité récentes, identiques, non scannées et non découpées ; un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois (facture EDF, eau, téléphone...) ; **l'ancienne carte d'identité** (ou la déclaration de perte ou de vol) ; photocopie du livret de famille.

MAIRIE : Destruction des chardons : Arrêté préfectoral n°2007-0481 du 27/04/2007 :

Sur l'ensemble du territoire, les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder jusqu'au 1^{er} octobre 2007 à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. La destruction devra être opérée durant le printemps et l'été, de préférence par voie mécanique et être terminée au plus tard avant sa floraison. L'utilisation des produits phytosanitaires est strictement interdite. Toute infraction au présent arrêté sera constatée par procès-verbal et poursuivie. L'arrêté complet est consultable à l'affichage en Mairie.

MAIRIE : Suite à des plaintes reçues en Mairie, nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils sont priés de les tenir à l'attache et qu'ils sont responsables de tout incident qu'ils pourraient provoquer (Art. 1385 du Code Civil).

MAIRIE : L'été approche, pensez à enlever les mauvaises herbes et à fleurir vos maisons. Comme chaque année, la commune organise un concours des maisons fleuries. S'inscrire en mairie rapidement.

DDSV : Avis aux détenteurs ou futurs détenteurs de colonies d'abeilles : les abeilles sont des insectes utiles ! La Direction Départementale des Services Vétérinaires peut vous apporter une aide précieuse pour démarrer ou continuer à pratiquer votre passion. Pour cela, il suffit de vous inscrire auprès des services vétérinaires. Cette inscription est à faire une fois pour toutes et elle est totalement gratuite. Vous devez aussi savoir qu'elle est obligatoire. Coordonnées : DDSV du Finistère Service Apiculture, 7 rue du Turgot 29334 QUIMPER CEDEX ou SDAF 29 Pont Neuf 29400 LOCMELAR. ☎ 02 98 68 49 92

CAF : **Déclaration de ressources** : Les allocataires peuvent jusqu'au 30 juin 2007 saisir leur déclaration en ligne sur le www.caf.fr Chaque allocataire pourra y accéder avec son numéro d'allocataire et son code confidentiel. Il est préférable d'attendre d'avoir reçu tous les justificatifs de salaires, pensions, indemnités ou autre et de s'aider de la déclaration pré-remplie des impôts. Information au 0 820 25 25 25 (0,118 €/mn).

ELECTIONS

Rappel : les élections législatives auront lieu le 10 juin (1^{er} tour) et le 17 juin (2^{ème} tour).

Attention : emballages métalliques !

Trop souvent jetés aux ordures au lieu d'être recyclés!

Aujourd'hui, on constate qu'il y a encore trop de déchets recyclables dans nos ordures ménagères, dont les emballages métalliques. Sachez que **les canettes, les conserves et les aérosols** (bombe de laque, mousse à raser, chantilly, etc.) se **recyclent** très bien et à 100% ! Il suffit pour cela de les trier et de les jeter dans un conteneur à emballages (conteneur à bande jaune ou aire grillagée).

Astuce-tri : il n'est pas nécessaire de laver les boîtes de conserves, il suffit de bien les vider.

Deux bonnes raisons pour trier ses emballages : pour maîtriser le coût de traitement de ces ordures, plus coûteux que le recyclage, pour éviter de puiser inutilement dans les ressources naturelles de la terre.

Eco Point Rue de l'Elorn

Aux usagers

Merci de respecter cet endroit. Les déchets doivent être mis dans les conteneurs prévus à cet effet et non sur le sol. Le non-respect est passible d'amendes

Site Internet

Découvrez les « déchets d'œuvres » des enfants réalisés lors des interventions scolaires de l'ambadrice du tri ainsi que le top 3 des communes en compétition pour le Défi du Cheval de Verre : <http://www.pays-de-landivisiau.com>

Pour tout renseignement sur les consignes de tri, contactez votre ambadrice du tri du lundi au vendredi matin
☎ 02.98.68.42.41

MEDECINS

- ♦ Dr Robert CRENN : ☎ 02.98.68.82.92
- ♦ Dr Luc PAUGAM : ☎ 02.98.68.80.05

PHARMACIES DE GARDE (du samedi 20h au samedi 20h)

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 juin : PICARD Plouvorn ▪ du 4 au 9 juin : LE BER Landivisiau ▪ 10 juin : BESSE Landivisiau ▪ du 11 au 15 juin : PRIGENT Landivisiau ▪ 16 juin : BESSE Landivisiau ▪ 17 juin : RANNOU St Thégonnec ▪ du 18 au 23 juin : BESSE Landivisiau ▪ du 24 au 30 juin : LE BER Landivisiau ▪ 1^{er} juillet : TANGUY Guiclan ▪ du 2 au 13 juillet : MARTINEAU Landivisiau ▪ 14 juillet : LE BER Landivisiau ▪ 15 juillet : RAYNAUD Sizun | <ul style="list-style-type: none"> ▪ du 16 au 20 juillet : LE BER Landivisiau ▪ 21 juillet : MARTINEAU Landivisiau ▪ 22 juillet : LE GOFFIC Commana ▪ du 23 au 28 juillet : MARTINEAU Landivisiau ▪ 29 juillet : GOURGUES Lampaul-Guimiliau ▪ 30 juillet au 5 août : PRIGENT Landivisiau ▪ du 6 au 10 août : BESSE Landivisiau ▪ 11 août : PRIGENT Landivisiau ▪ 12 août : PICARD Plouvorn ▪ du 13 au 14 août : BESSE Landivisiau ▪ du 15 au 17 août : PICARD Plouvorn ▪ du 18 au 24 août : PRIGENT Landivisiau ▪ du 25 au 31 août : BESSE Landivisiau |
|---|---|

Ces dates sont sous réserve de modification

HORAIRES DES MESSES

(ADAL : Assemblée Dominicale Animée par des Laïcs)

- ♦ 3 juin : Messe à Sizun à 9h30
- ♦ 10 juin : Messe à Sizun à 10h45
- ♦ 17 juin : Messe à Sizun à 9h30
- ♦ 24 juin : ADAL à Sizun à 9h30
- ♦ 1^{er} juillet : Messe à Sizun à 9h30
- ♦ 8 juillet : Messe à Sizun à 10h45
- ♦ 15 juillet : Messe à Sizun à 9h30
- ♦ 22 juillet : ADAL à Sizun à 9h30
- ♦ 29 juillet : Pardon de Loc Ildut à 10h30
- ♦ 5 août : Messe à Sizun à 9h30
- ♦ 12 août : Messe à Sizun à 10h45
- ♦ 15 août : Messe unique à St-Sauveur à 10h45
- ♦ 18 août : Messe à Sizun à 18h00
- ♦ 26 août : Pardon de Commana à 10h30

Date des vacances d'été:

Collège : mercredi 4 juillet
 Primaire / maternelle : vendredi 6 juillet

MEMENTO

Date	Manifestation	Lieu
2/3 juin	Tournoi Tennis	Salle Omnisports
3 juin	Coupe départementale planche à voile + optimiste	Lac du Drennec
4 juin	Apéritif de printemps	Saint-Cadou
9 juin	Fête des écoles publiques	Salle de sport
10 juin	Triathlon longue distance	Drennec
17 juin	Fête de l'école St-Vincent	Ecole
16/17 juin	Randonnée Moto	Terrain des sports
22 juin	Don du Sang	Salle St-Ildut
23 juin	Course à pied	Bourg
23 juin	Moules frites	Ecole primaire
23 juin	Feu de St-Jean	St-Cadou
29 – 30 juin	Kermesse	St-Cadou
30 juin – 1 ^{er} juillet	Régate	Lac du Drennec
13 juillet	Veillée du Parc, bal et feu d'artifice	Centre-bourg
29 juillet	Pardon de Loc-Ildut	Chapelle Loc-Ildut
14 août	Marché du terroir	Centre-bourg

Autres permanences

- **ADMR** : (à l'office du tourisme)
 Le lundi de 14 h à 16 h 30
 Le mardi de 9 h à 12 h
 Le mercredi de 14 h 30 à 17 h
 Le jeudi et le vendredi de 14 h à 16h30
 ☎ 02-98-24-10-88
Assemblée Générale le lundi 11 juin à la Maison Le Saint à Commana à 14h30
- **Relais Assistantes Maternelles (RAM)** (au bureau de Saint-Ildut): **Nouvel horaire**
 Le vendredi de 13 h 30 à 17 h
- **CLIC** (à la Résidence) : le 3^{ème} lundi du mois de 14 h à 15 h 30

TOURISME

- Office de Tourisme : Horaires d'ouverture en juillet et août : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h30. Fermé le 1^{er} et 8 juillet. Exposition jusqu'au 29 juin des peintres de « l'Association Artistique Morlaix, Huelgoat et sa région », puis à partir du 5 juillet exposition « La Bretagne Intérieure ». Entrée gratuite.
- Musée : ouvert tous les jours de 9h30 à 19h00 sans interruption. Exposition sur la mer
- Patrimoine Architectural de la Commune de Sizun : il est consultable à partir du site Internet de la Commune : www.mairie-sizun.fr

→ rubrique LE TOURISME → rubrique LE PATRIMOINE → Le Patrimoine Architectural : cliquer sur le lien existant, taper SIZUN et lancer la recherche

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme (juin)

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

☎ 02-98-68-88-40

E-Mail: officetourisme.sizun@wanadoo.fr